ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

MODIFICATIONS MULTIPLES

SCI LEGATIS IMMO

SCI au capital de 1200 €
Siège social : 23 rue buffon
21000 Dijon
879 692 671 RCS de Dijon

Aux termes de l'AGE en date du 17/11/2025, les associés ont décidé de :
- nommer Gérant M. Nicolas TAICLET, demeurant 2 Bis rue du Général Joubert - 21000 Dijon, à compter du 17/11/2025
- augmenter le capital social de 1 200 € à 3 000€, à compter du 17/11/2025.
Mention au RCS de Dijon

AL26021537

MODIFICATIONS MULTIPLES

PROCELEC

Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 000 euros
Siège social : 6, rue Champeau
21000 DIJON
497 909 762 RCS DIJON

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée Unique en date du21/01/2026, il résulte que la Société a été transformée en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et le texte des statuts qui la régiront désormais a été adopté.La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 100 000 euros.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Francis SAINTPAY.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : E.I.M.A, SAS au capital de 1 000 000 euros, ayant son siège social 6 Rue Champeau 21000 DIJON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 528 566 987, Représentée par M. Philippe GOEURIOT.
Pour avis, La Gérance

AL26021721

Crowe

MODIFICATIONS MULTIPLES

PLIVARD-LAURENCEAU

Exploitation Agricole
à responsabilité limitée
Au capital de 255 000 euros
Siège social : 5 Rue de Layer
21570 BRION-SUR-OURCE
524 475 092 RCS DIJON

Les associés de l'exploitation agricole à responsabilité limitée dénommée «PLIVARD-LAURENCEAU» réunis en assemblée générale extraordinaire le 31 décembre 2025, ont décidé de nommer en qualité de nouveau gérant sans limitation de durée à compter du 31 décembre 2025, Monsieur Robin AUROUSSEAU demeurant 16 rue des Bordes 21 570 GRANCEY SUR OURCE, en remplacement de Monsieur Dominique PLIVARD, ancien gérant démissionnaire à compter de la même date et de modifier la dénomination de la société afin d'adopter celle de EARL DE LA FACE à compter du même jour.
Modifications seront faites au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis,La gérance.

AL26021728

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CASCARRA FRERES

SARL au capital de 1000 euros
Siège social : 34 rue Entre Deux Villes
21260 VERONNES
989 446 547 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 26/01/2026, l'AGE des associés de la SARL CASCARRA FRERES a décidé de transférer le siège social du 34 rue Entre Deux Villes, 21260 VERONNES au 11 B rue de la Gare 21120 LUX à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis, La Gérance

AL26021740

CHANGEMENT DE GÉRANT

DOMAINE COMTESSE DE CHERISEY

Société civile d'exploitation agricole
Au capital de 855 063 euros
Siège social : 4 Bis Hameau de Blagny
21190 PULIGNY MONTRACHET
819 243 460 RCS DIJON

L'Assemblée Générale du 31 décembre 2025, a pris acte de la démission de Madame Hélène MARTELET de ses fonctions de gérante de la société avec effet au 31 décembre 2025 et a nommé en qualité de nouvelle gérante Madame Laurette BILLARD demeurant à SAINT-LOUP GEANGES (71350) 36 Grande rue à compter du 1er janvier 2026 pour une durée illimitée.
POUR AVIS, La gérance

AL26021790

TRANSFORMATION

SARL DOMAINE BATTAULT

Au capital de 18 000 €,
8 rue Chardonnay
21190 CHASSAGNE MONTRACHET
RCS DIJON n° 504 207 473

En date du 20/01/2026, l'Assemblée des associés statuant dans les conditions prévues par l'article L.227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 1er janvier 2026, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.La dénomination, l'objet, le siège, la durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à 18 000 €.
Droit de vote : sur justification de l'identité et de l'inscription en compte des actions au jour de la décision. Uneaction, une voix.
Transmission des actions :cessions aux tiers soumises à l'agrément des associés.
Monsieur Jean-Marc BATTAULT et Monsieur Antonin BATTAULT, cogérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Président de la Société sous sa nouvelle forme de SAS, M. Antonin BATTAULT, 6 rue du Lavoir 71150 DEZIZE LES MARANGES.
Le Président.

AL26021812

// GÉRANCE

Etude de Maîtres Philippe PELLETIER et Frédéric VLEUGELS,
Notaires associés
à MARCILLY-LES-BUXY (Saône-et-Loire)
Le Martrat

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Frédéric VLEUGELS, Notaire Associé membre de la Société A Responsabilité Limitée « Philippe PELLETIER et Frédéric VLEUGELS, Notaires Associés «, titulaire d'un Office Notarial à MARCILLY-LES-BUXY (Saône-et-Loire), Le Martrat , le 21 janvier 2026, enregistré au SPFE DE SAONE ET LOIRE, le 26 janvier 2025, référence 7104P01 2026 N 00132,
a été cédé par :
La Société GARAGE DES SOURCES , siège à SANTENAY (21590) COURS DE LA GARE, (SIREN 380592857 – RCS DIJON).
A la société GARAGE DES SOURCES FILS, siège à SANTENAY (21590) 1 impasse de la gare, (SIREN 995310778 – RCS DIJON)
Un fonds de commerce de garage automobile sis à SANTENAY (21590) 1 Impasse de la Gare, connu sous le nom commercial GARAGE DES SOURCES.
Entrée en jouissance : 21 janvier 2021.
Moyennant le prix de 50.000,00€
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial de Maître Isabelle ROUSSELIN-FUSSI, notaire à BEAUNE (21200) 7 rue Jacques de Molay.
Pour insertion, Le notaire.

AL26021797

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Département de la Côte-d'Or

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de MARSANNAY-LE-BOIS avec extension partielle sur les Communes de Clénay, Epagny, Flacey, Gémeaux, Norges-la-Ville

Sur le projet de nouveau plan parcellaire et le programme de travaux connexes de l'aménagement foncier agricole et forestier
Les propriétaires fonciers et titulaires de droits réels compris dans le périmètre d'aménagement foncier de la Commune de Marsannay-le-Bois avec extension sur celles de Clénay, Epagny, Flacey, Gémeauxet Norges-la-Ville, ainsi que le public, sont informés que la Commission communale d'aménagement foncier a procédé à l'établissement du projet de nouveau plan parcellaire et du programme des travaux connexes. Les nouvelles limites seront matérialisées sur le terrain à l'aide de bornes, au plus tard pour le début de l'enquête.
La Présidente du Tribunal Administratif de Dijon a désigné, pour conduire l'enquête publique,M. Bruno CHARPENTIER en qualité de commissaire enquêteur et M. Jean Luc JEOFFROY en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Conformément aux dispositions des articles R.123-8 à R.123-12 du Code rural et de la pêche maritime,une enquête publique sur le projet de nouveau plan parcellaire et le programme de travaux connexes,d'une durée de 32 jours, est ouverte du **mardi 24 février 2026 à 14 h 00 au vendredi 27 mars 2026 à 17 h 00** à la mairie de Marsannay-le-Bois, siège de l'enquête. Pendant cette période, les intéressés pourront prendre connaissance du dossier d'enquête aux horaires d'ouverture de la mairie (**les lundis et mercredis de 15 h 30 à 18 h 00 et les vendredis de 9 h 00 à 12 h 00**) ou pendant les permanences (indiquées en deuxième page) du commissaire enquêteur et déposer leurs éventuelles observations sur le registre mis à disposition du public. Ces observations sont consultables au siège de l'enquête.
Le dossier sera également accessible sur le site internet suivant comportant un registre dématérialisé :
https://www.registre-dematerialise.fr/7062/
ainsi que depuis un poste informatique à la mairie de Marsannay-le-Bois aux horaires d'ouverture de la mairie et pendant les permanences du commissaire-enquêteur.
Les observations pourront également être adressées par courriel à l'adresse suivante :
enquete-publique-7062@registre-dematerialise.fr
ou par correspondance postale fermée à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse suivante :
Mairie de Marsannay-le-Bois – Enquête aménagement foncier – 2 bis rue du Levant – 21380 Marsannay-le-Bois.
Le dossier d'enquête publique comprend :
- le cadre de l'enquête publique
- le plan d'aménagement foncier agricole et forestier comportant l'indication des limites, de la contenance et de la numérotation cadastrale des nouvelles parcelles dont l'attribution est envisagée, la désignation des chemins, routes et lieux-dits, l'identité des propriétaires(n° de compte uniquement pour la version numérique) et, le cas échéant, l'identification des emprises des boisements linéaires, haies, plantations d'alignement et autres structures paysagères en application de l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime
- un tableau comparatif de la valeur des nouvelles parcelles à attribuer à chaque propriétaire avec celle des terrains qui lui appartiennent
- un mémoire justificatif des échanges proposés précisant les conditions de prise de possession des parcelles aménagées et les dates auxquelles cette prise de possession aura lieu compte tenu des natures de cultures et des habitudes locales et, le cas échéant, de la conformité du projet des travaux connexes et du nouveau plan parcellaire aux prescriptions environnementales
- l'indication des maîtres d'ouvrage des travaux connexes prévus à l'article L.123-8 du Code rural et de la pêche maritime, avec pour chacun d'eux l'assiette des ouvrages qui leur est attribuée, et le programme de ces travaux arrêté par la Commission communale d'aménagement foncier avec l'estimation de leur montant et de la part qui revient aux propriétaires et à la Commune
- l'arrêté du Préfet de la Région Bourgogne Franche-Comté portant décision d'examen au cas par cas dispensant d'évaluation environnementale le projet d'aménagement foncier agricole et forestier
- une copie de la décision de la Commission départementale d'aménagement foncier fixant le seuil de tolérance par nature de culture en application de l'article L.123-4 du Code rural et de la pêche maritime.
Pendant l'enquête, le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Marsannay-le-Bois lors de permanences (en présence du cabinet de géomètre-expert) pour notamment y recevoir les observations aux dates suivantes :
mardi 24 février de 14 h 00 à 17 h 00
samedi 7 mars de 9 h 30 à 12 h 30
lundi 16 mars de 14 h 00 à 17 h 00
vendredi 27 mars de 14 h 00 à 17 h 00
Le présent avis sera affiché en mairie de Marsannay-le-Bois, Clénay, Epagny, Flacey, Gémeaux et Norges-la-Ville et publié sur le site internet du Conseil Départemental de la Côte-d'Or
https://www.cotedor.fr/votre-service/amenagement-et-animation-des-territoires/agriculture-reamenagement-rural-et-filiere-1
quinze jours au moins avant le début de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci.
Cet avis est également notifié à tous les propriétaires inclus dans le périmètre de l'aménagement foncier agricole et forestier.
A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur pourra être consultée en mairie de Marsannay-le-Bois aux jours et heures d'ouverture de la mairie, à la Préfecture du Département de la Côte-d'Or, au Conseil Départemental de la Côte-d'Or ainsi que sur son site internet
https://www.cotedor.fr/votre-service/amenagement-et-animation-des-territoires/agriculture-reamenagement-rural-et-filiere-1
pendant une durée d'un an.
A la suite de cette enquête, la Commission communale d'aménagement foncier se réunira pour examiner les observations et réclamations formulées.
Les décisions prises par la Commission seront notifiées individuellement par lettre recommandée avec accusé de réception à chaque réclamant et, le cas échéant, aux tiers intéressés.L'autorité responsable du projet d'aménagement foncier est le Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or (Service Agriculture et Alimentation de proximité) auprès duquel toute information complémentaire peut être obtenue.
Les propriétaires doivent signaler au Conseil Départemental, dans un délai d'un mois à compter de la date de notification de l'avis d'enquête, les éventuelles contestations judiciaires en cours.
En application des articles L.123-13, D.127-4 et D.127-6 du Code rural et de la pêche maritime :
- les effets de la publicité légale faite avant le transfert de propriété sont, en ce qui concerne les droits réels autres que les servitudes,privilèges et hypothèques, conservés à l'égard des immeubles attribués si la mention en est faite dans le procès-verbal des opérations avec la désignation de leurs titulaires
- les inscriptions d'hypothèques et privilèges prises avant la date de clôture des opérations ne conservent leur rang antérieur sur les immeubles attribués que si elles sont renouvelées à la diligence des créanciers dans le délai de six mois à dater de la clôture des opérations.
Au terme des dispositions de l'article L.121-19 du Code rural et de la pêche maritime et de l'arrêté n° 2019/1 du Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or du 15 février 2019 fixant les mesures conservatoires à l'intérieur du périmètre, sont soumis à autorisation du Président du Conseil Départemental, après avis de la Commission communale d'aménagement foncier : « tous les travaux de nature à modifier l'état des lieux à l'exception des coupes de bois de chauffage et l'élagage latéral des haies basses et lisières de bois ».
En outre, il est impérativement demandé aux propriétaires et exploitants de ne pas modifier les bornes qui seront implantées pour le début de l'enquête. Si une borne est enlevée ou endommagée, il y a lieu de le signaler au géomètre-expert. Celle-ci ne doit pas être réimplantée par l'exploitant ou le propriétaire qui s'exposerait à des sanctions.
A Dijon,Le Président
Pour le Président et par délégation
L'Adjoint au Directeur Eau, Environnement et Alimentation

AL26021620

VILLE DE POUILLY EN AUXOIS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté en date du 21 janvier 2026, le Maire de la Commune de Pouilly-en-Auxois, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement d'une partie du chemin rural dit ruelle râteau dans le domaine privé de la Commune en vue de son échange avec une partie de la Rue du 19 mars 1962 avec la société A.P.R.R.
L'enquête se déroulera à la Mairie, pendant 16 jours, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, du lundi 16 février 2026 au lundi 03 mars 2026 inclus.
Chacun pourra y prendre connaissance du dossier, et, éventuellement, consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur.
M. Alain DUROUX, retraité de la fonction publique, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, et recevra en Mairie :
- le lundi 16 février 2026, de 10 heures à 12 heures
- le lundi 03 mars 2026, de 10 heures à 12 heures

AL26021748

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 02/02/2026
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
Saint-Germain-de-Modéon : Prés – Urbanisme : RNU - 4 ha 93 a 15 ca 'LE THEURET AUX LOUPS' : B-0013—0014 - 'LES CHAMPS DE FOROTTES' : B-0018—0028—0029
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Dossier Ouroux-en-Morvan - Gâcogne - Gien-sur-Cure - Ménessaire – Montsauche-les-Settons - Moux-en-Morvan - Roussillon-en-Morvan - Saint-Brisson Saint-Sernin-du-Bois
Parcelles boisées
Ouroux-en-Morvan (58) 1 ha 16 a 27 ca 'L ETANG SEC' : AN-0159—0160—0162—0163 - 'CHAMP PAILLOT' : AN-0187 - Urbanisme : Zone N du PLU
Gâcogne (58) 1 ha 55 a 85 ca 'LES CRINS' : C-0055—0057 - Urbanisme : RNU
Gien-sur-Cure (58) 2 ha 94 a 55 ca 'CHAMP CREUX' : A-0103 - 'LES VENTES BIDOT' : B-0264 - Urbanisme : RNU
Ménessaire (21) 1 ha 18 a 50 ca 'LA VIEILLE VENTE AU NORD' : C-0035 - Urbanisme : RNU
Montsauche-les-Settons (58) 20 a 80 ca 'LE VERNAY' : E-0306 - Urbanisme : RNU
Moux-en-Morvan (58) 7 ha 42 a 50 ca 'MONTREMAIN' : C-0367 - 'LE BOIS BRULE' : E-0172—0197 - 'FAUSSE NEUVE' : E-0405—0415—0436 - 'CHEVOLAT' : F-0495—0496—0502—0508—0516—0518—0529—0537 - 'LA FIOLLE' : F-0728—0729—0734—0751—0755 - 'TERRES DE CHAUMONT' : G-0091 - Urbanisme : RNU
Roussillon-en-Morvan (71) 46 a 64 ca 'GRAND CHAMP DES VERNETS' : D-0351 - Urbanisme : RNU
Saint-Brisson (58) 1 ha 86 a 60 ca 'LES VERTS PENTS' : C-0229—0230 - Urbanisme : RNU
Saint-Sernin-du-Bois (71) 1 ha 18 a 12 ca 'LES GERMENETS' : D-0123—0124 - Urbanisme : Zone N du PLU
Dossier Dun-les-Places - La Roche-en-Brenil : Parcelles boisées
Dun-les-Places (58) 4 ha 23 a 18 ca 'LES GUITTES' : ZA-0061—0062—0066 - 'LES BRUYERES' : ZA-0001—0005 - 'LES CHAMPS DERRIERE' : ZB-0008—0009 - 'MOUCHERON' : ZC-0109 - 'LA VALLEE DE SAINT MARC' : ZC-0011 - 'LES CORVEES' : ZC-0063 - 'LES CHEVENTES' : ZL-0100 - 'PRESDE NIAULT' : ZL-0009 - Urbanisme : Zone N du PLU
La Roche-en-Brenil (21) 1 ha 01 a 81 ca 'BOISDE LA FORET' : Q-0139—0140—0141 – Urbanisme : RNU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **23/02/2026** à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26021807

SELARL Stéphanie NARBOT
Titulaire d'un office notarial
à GUEUGNON (71130)
35 rue de la Liberté

VENTE DE PARCELLES BOISÉES

Je vous informe que **Madame Yvonne NIQUET** a l'intention de vendre la parcelle boisée dont la désignation suit :
Parcelle de taillis sis à 21820 LABERGEMENT-LES-SEURRE, La pièce Meurt de Faim, cadastrée Section ZH n°43 pour 50a 60ca
Conformément aux dispositions des articles L 331-19 et suivants du Code forestier, les propriétaires voisins de parcelles boisées disposent d'un délai de deux mois pour exercer leur droit de préférence aux prix et conditions ci-après.
Il est précisé qu'en vertu des dispositions susvisées :
- pour le cas où plusieurs propriétaires voisins exerceraient leur droit de préférence, le vendeur choisit librement celui auquel il entend céder le bien
- en cas d'exercice de son droit de préférence, l'acquéreur doit réaliser l'acquisition dans le délai de quatre mois de l'exercice de son droit, à défaut son droit sera perdu
- ce droit de préférence peut être primé par le droit de préemption dont bénéficie la SAFER.
Conditions de la vente
Cette vente aura lieu aux conditions suivantes :
- L'entrée en jouissance aura lieu le jour de la vente.
- L'acquéreur supportera les servitudes passives pouvant grever lesdits immeubles et profitera de celles actives.
- Il acquittera, à compter du jour fixé pour l'entrée en jouissance, tous impôts auxquels les bois vendus sont ou pourront être assujettis.
- Il acquittera tous les frais de la vente. Ces frais d'acte s'élevant à 500€.
Le prix de la vente est fixé à **deux mille euros (2 000,00 eur**) payable comptant.
Pour avis, Le Notaire.

AL26021753

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne - Bourgogne

AVIS

Société coopérative à capital variable
Ayant les statuts d'établissement de crédit, de Société de courtage d'assurances et de prestataire de services d'investissement
Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
Dont le siège social est à Troyes (10000)
269 rue du Faubourg Croncels
Immatriculée au RCS de Troyes
Numéro SIREN 775 718 216
ORIAS numéro 07 019 188
Identifiant unique ADEME : FR234345_01PRBI
Le nouveau prix indicatif de référence du certificat coopératif d'associé (C.C.A.) est de 342,13 euros.
Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 26 janvier 2026 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence du CCA, sur la base de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2025.
Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Il prendra effet à compter du 3 février 2026 et restera valable jusqu'au paiement du dividende.
Il assure un rendement annuel de 5,9% par rapport au prix de référence au 31 décembre 2024, en intégrant le versement du dividende de 3,73 euros en avril 2025.
Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.credit-agricole.fr/ca-cb.

AL26021770

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EURL SAMY AUTO 21

SARL au capital de 1000 €
Siège social : 3 Impasse Mermoz
21800 Chevigny-Saint-Sauveur
948 246 662 RCS de Dijon

Par une décision en date du 31/12/2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. Yacine AIT ABDELKADER, demeurant 3 rue des Métiers 21110 Genlis pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2025.
Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Radiation au RCS de Dijon

AL26021560

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCCV COME

Société civile immobilière
de construction vente
En liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 1677 Route de Gray
21850 ST APOLLINAIRE
Siège de liquidation : 3 Allée du Gourmerault
21310 ARCEAU
827 608 548 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 30 novembre 2025 au 3 Allée du Gourmerault, 21310 ARCEAU,a approuvé le compte définitif de liquidation,déchargé Monsieur Renato FERRAROLI,demeurant 6 Rue de l'Ersotte, 21850 ST APOLLINAIRE, de son mandat de liquidateur,donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,Le Liquidateur.

AL26021778

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ROUVRES

Société civile
de construction vente
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 1677 Route de Gray
21850 ST APOLLINAIRE
Siège de liquidation :
3 allée du Gourmerault,
21310 ARCEAU
513 967 000 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31octobre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 octobre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Renato FERRAROLI, demeurant 6 Rue de l'Ersotte -21850 SAINT APOLLINAIRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation,réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 3 allée du Gourmerault, 21310 ARCEAU.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,Le Liquidateur.

AL26021785

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI NEVELLE

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 €
Siège social : 2 Bis rue Fevret
21000 DIJON
487 918 005 RCS Dijon

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 8 janvier 2026 a approuvé les points suivants :
- Approbation des comptes de liquidation, quitus au liquidateur Monsieur Michel GUERRAND 11 rue des Planchettes 21000 et décharge de son mandat
- Clôture définitive des opérations de liquidation fixée rétroactivement au 31 décembre 2025.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
La société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis, le Liquidateur.

AL26021787

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI NEVELLE

Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000 €
Siège social : 2 Bis rue Fevret
21000 DIJON
487 918 005 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 10 décembre 2025 a approuvé les points suivants :
- Dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable.
Monsieur Michel GUERRAND, demeurant, 11 rue des Planchettes 21000 Dijon a été nommé liquidateur
- Le siège de liquidation est fixé au siège social
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
La société sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON.
Pour avis, le Liquidateur.

AL26021788

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCCV CHAMPAGNE

Société civile
de construction vente
En liquidation
Au capital de 152 460 euros
Siège social : 1677 Route de Gray
21850 ST APOLLINAIRE
Siège de liquidation :
3 Allée du Gourmerault,
21310 ARCEAU
433 351 301 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31octobre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Renato FERRAROLI, demeurant 6 Rue de l'Ersotte, 21850ST APOLLINAIRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 3 Allée du Gourmerault 21310 ARCEAU.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis,Le Liquidateur.

AL26021789

// CONSTITUTION

TM INVEST
Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 5 rue Jean Giono
21000 DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 19/01/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : TM INVEST
Siège social : 5 rue Jean Giono, 21000 DIJON
Objet social : - La prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, artisanales, financières ou autres, créées ou à créer, la gestion et la mise en valeur des participations.- L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens, droits, parts d'intérêts,valeurs mobilières ou immobilières.- La réalisation de prestations de services (administratives, comptables,informatiques, techniques, management, gestion, développement stratégique des entreprises etc …) au profit de toutes sociétés ou structures.- La gestion et la centralisation de tous capitaux dont elle pourrait disposer.- La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement,dans toutes opérations ou entreprises pouvant se rattacher à son objet social ou à tout objet similaire ou connexe susceptible de favoriser le développement de la société.- La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et marques concernant ces activités.Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers,soit seule soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance,de société en participation, de création, d'acquisition, de location, de prise ou de dation à bail ou en location-gérance de tous biens ou droits mobiliers et immobilier, ou autrement.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 000 euros
Gérance : Monsieur Thomas MUTIN, demeurant 5 rue Jean Giono 21000 DIJON.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis, La Gérance

AL26021609

AGRI CONSEIL 39

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 26-01-2026 a été constituée pour une durée de 50 ans la Société Civile d'Exploitation Agricole dénommée SCEA GILLES CORDEROT,société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil, au capital de 1.000 euros ayant pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens

ANNONCES LÉGALES

de l'article L 311-1du Code Rural et de la Pêche Maritime, dont le siège social est fixé 8 Route de Tichey - 21250 MONTAGNY-LES-SEURRE ayant pour gérante Madame MICHEL Florence demeurant 8 Route de Tichey - 21250 MONTAGNY-LES-SEURRE, qui sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (Côte d'Or).
Apports nets : numéraire = 1.000 euros.
Les cessions de parts à des tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Pour avis,La gérance

AL26021759

AVIS DE CONSTITUTION

DÉNOMINATION :FF IMMO
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 1 000 €
SIÈGE : 4 Route de Beaune 21250 CORBERON
OBJET : Marchand de biens immobiliers, achat, vente et location de biens immobiliers ; Achat, vente, prise à bail, location, gérance, participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe.
DURÉE : 99 ans
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix sur justification de l'inscription en compte de ses actions.
PRÉEMPTION : Toute cession des actions de la Société même entre associes est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés.
AGRÉMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés.
PRÉSIDENT : HOLDING DE ST HUBERT, Société à responsabilité limitée dont le siège social est 4 Route de Beaune 21250 CORBERON et immatriculée sous le numéro 894.263.196 RCS DIJON.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : JBF DEVELOPPEMENT, Société à responsabilité limitée dont le siège social est situé 6 Rue de la Chapelle 21200 CHEVIGNY-EN-VALIERE et immatriculée sous le numéro 990.154.643 RCS DIJON.
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON.

AL26021761

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

CIARRA
Société civile IMMOBILIERE
Au capital de 2 000 €
Siège social : Les Fosses
03210 BESSON
801 606 674 RCS CUSSET

Aux termes d'une AGE du 31.01.2026 la collectivité des associés a décidé de transférer le siège de la société en le fixant à TRESNAY (58240) 184 Les Chatillons, à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts est modifié.
Pour avis, La Gérance

AL26021731

MODIFICATION DU CAPITAL

SCI TRP
Société civile immobilière
Au capital de 900 euros
Ramené à 600 euros
Siège social : 4, impasse des Chênes
58000 SAINT ELOI
952 181 030 RCS NEVERS

Par acte unanime en date du 20 janvier 2026 les associés ont décidé la réduction du capital social.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à NEUF CENTS EUROS (900 €).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à SIX CENTS EUROS (600€)
Pour Avis

AL26021749

MODIFICATION DU CAPITAL

FERNANDES ET FILS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 150 000 euros
Siège social : 39, route de Busserolles
58180 MARZY
490 192 754 RCS NEVERS

Le 26.01.2026, l'associé unique a décidé la modification du capital
Ancienne mention : 150 000 euros
Nouvelle mention : 151 500 euros
et la modification de l'objet social en y ajoutant les activités suivantes :- la fourniture de prestations de conciergerie administrative, logistiques et de relations publiques dans la promotion, l'organisation, les services d'accueil et la coordination de séjours dont la création complète des annonces sur les plateformes, livret d'accueil vidéo, page web personnalisée, photos professionnelles, mise en classement du bien ;- la fourniture et la gestion de prestations de conciergerie et d'intendance de propriété immobilière et notamment service de conciergerie dans le domaine du transport, du ménage, du linge de maison, de sous-traitance de travaux, de la gastronomie et de l'organisation d'événements privés
Pour avis.

AL26021756

CERFRANCE
Expertise Comptable et Conseil
3 Parc de Fromenteau
03400 TOULON SUR ALLIER

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

GAEC MANGOTE ERIC ET VIRGINIE
Société Civile
Au capital de 470 000,00 €
Siège social : 15 Route de Saulnières
58240 TRESNAY
RCS NEVERS : 819 453 333

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire du01/01/2026, la dénomination sociale a été changée à effet au même jour.
Ancienne mention : GAEC MANGOTE ERIC ET VIRGINIE
Nouvelle mention : GAEC DE SAULNIERES
Dépôt des actes modificatifs au RCS de NEVERS
Pour avis

AL26021766

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

KELLER
SARL au capital de 37 000 €
Siège social : 15, rue de Rémigny
58000 NEVERS
752 391 557 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 30/12/2025, l'Associé Unique a pris acte de la démission de Mme Virginie MAKED de ses fonctions de co-gérante à compter du 31/12/2025 (23h59).

AL26021773

NOMINATION DE CO-GÉRANT

RICHARD IMMOBILIER
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 2, Quai de Mantoue
58000 NEVERS
792 917 692 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 26/09/2025, il résulte la modification suivante d'une mention antérieurement publiée à compter du 1er octobre 2025 :
Gérance :
- ancienne mention : Mme Sabine RICHARD
- nouvelles mentions : Mme Sabine RICHARD et M. Tristan ARCHAMBAULT dt ensemble à SERMOISE SUR LOIRE (58) – 90 Bis, route de Lyon

AL26021775

AVIS DE MODIFICATIONS

A2N DEBARRAS
SAS au capital de 600 €
Ancien siège social : 9, avenue des Frênes
58640 VARENNES VAUZELLES
Nouveau siège social : 984, rue du Docteur Faucher
58320 POUGUES LES EAUX
932 283 526 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 20/01/2026 le siège social a été transféré à compter du même jour de VARENNES VAUZELLES (58) - 9, avenue des Frênes à POUGUES LES EAUX (58) - 984, rue du Docteur Faucher.
Aux termes du même acte, M. Anthony POINTE dt à CUFFY (18) – 29, rue du 8 Mai 1945 a été nommé Directeur Général à compter rétroactivement du 02/09/2024.

AL26021782

TRANSFORMATION

OOAZO
Société par actions simplifiée
En cours de transformation
En société à responsabilité limitée
Au capital de 1 000 euros
Porté à 186 000 euros
Siège social : 4, rue des Boutons d'Or
68740 RUSTENHART
Transféré au 12, rue Joseph Bruley
à ALLIGNY-EN-MORVAN (58230)
953 559 846 RCS COLMAR
Au RCS NEVERS

Par décision du 22 décembre 2025,l'Associé Unique a décidé à compter de cette date :
-d'étendre l'objet social aux activités de souscription et acquisition en vue de leur gestion, de titres de société ainsi que l'assistance en matière de gestion administrative, technique, commerciale et financière ;- de transférer le siège social du 4, rue des Boutons d'Or à RUSTENHART (68740) au 12, rue Joseph Bruley à ALLIGNY-EN-MORVAN (58230)
- de transformer la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société
- d'augmenter le capital de 185 000 euros par voie d'apport en nature.
Cette transformation et ces modifications entraînent la publication des mentions suivantes :
Objet social :La Société a pour objet, en France et à l'étranger : l'acquisition, la rénovation et l'exploitation de gîtes, maison d'hôtes et locaux de tourisme. L'achat et la revente de produits et services, le conseil. La souscription et acquisition en vue de leur gestion, de titres de société ainsi que l'assistance en matière de gestion administrative, technique, commerciale et financière. Plus généralement, toutes opérations commerciales, financières,industrielles, mobilières et immobilières,se rapportant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.
Capital :
Ancienne mention : le capital est fixé à 1 000 euros. Il est divisé en 1 000 actions.
Nouvelle mention : le capital reste fixé à 186 000 euros. Il est divisé en 186 000parts sociales.
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :
Président : Madame Florine VOGEL,demeurant 4, rue des Boutons d'Or à RUSTENHART (68740).
Sous sa nouvelle forme de Société à responsabilité limitée, la Société est gérée par :
Gérant : Madame Florine VOGEL, demeurant 4, rue des Boutons d'Or à RUSTENHART (68740).
Mention sera faite au RCS de NEVERS ainsi qu'au RCS de COLMAR où la société sera radiée.
Pour Avis, La Gérante

AL26021799

DÉMISSION DE CO-GÉRANT

GROUPE ENERGIE BATIMENT
SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 6, rue du Général Ducrot
58320 GERMIGNY SUR LOIRE
827 895 129 RCS NEVERS

Aux termes de ses décisions du 22/12/2025, l'Associé Unique a pris acte de la démission de M. Jean-Philippe DEVOUCOUX de ses fonctions de co-gérant à compter rétroactivement du 2 mai 2025.

AL26021829

// ADDITIF-RECTIFICATIF

L'esseNCiel
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 46, Avenue du Général de Gaulle,
58000 NEVERS
848 665 980 RCS NEVERS

RECTIFICATIF

Aux termes d'une décision en date du 1er Septembre 2025, l'Associée Unique a décidé :
- de modifier l'objet social aux activités de vente de pierres, de librairie et d'articles et objets liés au bien-être et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
POUR AVIS, La Présidente

AL26021767

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures
La Safer Bourgogne-Franche-Comté (département SD58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de Crux-la-Ville (58) 3 ha 90 a 40 ca 'VIGNES MOREAU' : ZY-0011—0012
Cmne de Dun-les-Places (58) 49 a 72 ca 'LES BECASSES' : ZV-0157—0159
Cmne de Gouloux (58) 6 ha 75 a 30 ca 'FONTAINE MELON' : A-0766 - 'LES ICHARDS' : B-0353—0354—0355—0377—0378—0379—0393—0394
Cmne de Empury (58) 2 ha 51 a 20 ca 'PRE BOULE' : ZA-0057
Cmne de Dun-les-Places (58) 4 ha 23 a 18 ca 'LES GUITTES' : ZA-0061—0062—0066 - 'LES BRUYERES' : ZA-0001—0005 - 'LES CHAMPS DERRIERE' : ZB-0008—0009 - 'MOUCHERON' : ZC-0109 - 'LA VALLEE DE SAINT MARC' : ZC-0011 - 'LES CORVEES' : ZC-0063 - 'LES CHEVENTES' : ZL-0100 - 'PRESDE NIAULT' : ZL-0009
Et par extension Cmne de La Roche-en-Brenil (21) 1 ha 01 a 81 ca 'BOISDE LA FORET' : Q-0139—0140—0141
Cmne de Ouroux-en-Morvan (58) 39 a 10 ca 'L ETANG SEC' : AN-0161
Cmne de Ouroux-en-Morvan (58) 1 ha 16 a 27 ca 'L ETANG SEC' : AN-0159—0160—0162—0163 - 'CHAMP PAILLOT' : AN-0187
Et par extension Cmne de Gâcogne (58) 1 ha 55 a 85 ca 'LES CRINS' : C-0055—0057
Et par extension Cmne de Gien-sur-Cure (58) 2 ha 94 a 55 ca 'CHAMP CREUX' : A-0103 - 'LES VENTES BIDOT' : B-0264
Et par extension Cmne de Ménessaire (21) 1 ha 18 a 50 ca 'LA VIEILLE VENTE AU NORD' : C-0035
Et par extension Cmne de Montsauche-les-Settons (58) 20 a 80 ca 'LE VERNAY' : E-0306
Et par extension Cmne de Moux-en-Morvan (58) 7 ha 42 a 50 ca 'MONTREMAIN' : C-0367 - 'LE BOIS BRULE' : E-0172—0197 - 'FAUSSE NEUVE' : E-0405—0415—0436 - 'CHEVOLAT' : F-0495—0496—0502—0508—0516—0518—0529—0537 - 'LA FIOLLE' : F-0728—0729—0734—0751—0755 - 'TERRES DE CHAUMONT' : G-0091
Et par extension Cmne de Roussillon-en-Morvan (71) 46 a 64 ca 'GRAND CHAMP DES VERNETS' : D-0351
Et par extension Cmne de Saint-Brisson (58) 1 ha 86 a 60 ca 'LES VERTS PENTS' : C-0229—0230
Et par extension Cmne de Saint-Sernin-du-Bois (71) 1 ha 18 a 12 ca 'LES GERMENETS' : D-0123—0124
Cmne de Mars-sur-Allier (58) 1 ha 23 a 75 ca 'LE BOURG' : A-0716—0719—0720—0722—0846—0848
Cmne de Pougues-les-Eaux (58) 1 ha 73 a 50 ca 'BILLY' : ZH-0030
Cmne de Sainte-Colombe-des-Bois (58) 10 ha 11 a 75 ca 'BOISDU CHAMP AU LOUP' : D-0455
Cmne de Varzy (58) 131 ha 52 a 83 ca 'ARREAUX' : K-0001—0020—0021—0023—0029—0031—0032—0036—0080—0081—0083—0085—0086—0087
Et par extension Cmne de La Chapelle-Saint-André (58) 5 ha 18 a 20 ca 'CHAMPS DE CHARRON' : B-0780 - 'VEAUBOURGEAT' : C-0119—0121 - 'LES MINEROTTES' : ZM-0067
Cmne de Pazy (58) 124 ha 78 a 40 ca
Biens à louer : 120 ha 23 a 10 ca
Cmne de Lurcy-le-Bourg (58) 10 ha 73 a 65 ca 'COURGEON' : B-0437—0438 - 'LES MOULINS A VENT' : ZB-0038 - 'LES MINERAIS' : ZE-0044—0045 - 'LES PATUREAUX DE GIRY' : ZH-0009
Et par extension Cmne de Marigny-sur-Yonne (58) 6 ha 92 a 80 ca 'SORBEE' : ZD-0028—0029
Et par extension Cmne de Pazy (58) 107 ha 11 a 95 ca 'USAGES D ANCRAY' : B-0791 - 'VARENNES' : B-0470—0471 - 'LE CHAMP DE LA LOGE' : ZD-0029 - 'LE ROGNIOT' : ZI-0001 - 'LE FUMOT' : ZK-0012 - 'PRES DE L ETANG' : ZL-0009—0027—0030 - 'ECHINTRE DE VARENNES' : ZL-0004
Biens à vendre : 4 ha 55 a 30 ca
'0001 VARENNES' : B-0469 -'ECHINTRE DE VARENNES' : ZL-0004
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 23/02/2026 à Safer Bourgogne-Franche-Comté, 6 rue du Ravelin, 58000 NEVERS où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL26021795

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DE CUSSET

Extrait des minutes du greffe

CHAMBON - RCS Cusset 480 315 647 - l'exploitation de tous travaux agricoles,labours, épandages, semis, récoltes ; l'exploitation de tous établissements de gros, demi-gros et détail se rapportant aux grains, graines, semences,farines, tourteaux, - les Gambades Zone d'Activités 03340 Neuilly-le-Réal.Jugement en date du 20/01/2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. Le Greffier

AL26021757

S.C.P. « Sophie KREICHER et Stéphane SANDELLI »,
Titulaired'un Office Notarial
à CHATEAU-CHINON (Nièvre),
2 PlaceDocteur Bondoux

AVIS

En application des articles L.331-19 et suivants du Code Forestier, avis est donné de la vente des parcelles boisées situées commune d'ALLIGNY-EN-MORVAN (58230), cadastrées Section A n°566, Section AD n°3, Section Bn°21, 26, 60, 63, 183 et 860, d'une contenance totale 01 hectare 02 ares 45centiares, moyennant le prix de 11.000,00 €uros. Cette vente aura lieu aux conditions ordinaires et de droit en pareille matière.
Tout propriétaire d'une parcelle boisée contigüe aux biens vendus, dispose d'un délai de deux mois à compter de cette publication pour faire connaître par courrier recommandé adressé à Maître SANDELLI, notaire à CHATEAU-CHINON (58120), qu'il exercera son droit de préférence.Pour avis et mention.
Me Stéphane SANDELLI, notaire.

AL26021798

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EURL DAUMAS
415 220 250 RCS NEVERS
Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social : La Croix de l'Heume
58380 LUCENAY-LES-AIX
Siège de liquidation :
12 rue des Coutures
58380 LUCENAY-LES-AIX

Aux termes d'une décision en date du 17 décembre 2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Didier DAUMAS, demeurant 12 rue des Coutures 58380 LUCENAY-LES-AIX, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 12 rue des Coutures 58380 LUCENAY-LES-AIX.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur.

AL26021750

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SKYROSES
Société par actions simplifiée (SAS)
Au capital de 1 000 €
Siège social : 131 La Vieille Rue
58130 Vaux d'Amognes
SIREN : 977 600 246

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 26 janvier 2026, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter de cette date et sa mise en liquidation amiable.
Monsieur Karim LECHEKHAB a été nommé liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social : 131 La Vieille Rue, 58130 Vaux d'Amognes, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et où les actes et documents relatifs à la liquidation seront déposés.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL26021781

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SELARL V2H
Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
d'Huissiers
Société en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation :
17, Avenue du Marechal Leclerc
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
824 375 174 RCS NEVERS

Par décisions en date du 31 décembre 2025, les associées ont approuvé à l'unanimité les comptes de liquidation, ont déchargé le liquidateur de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de liquidation à compter du 31/12/2025.
La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL26021765

DISSOLUTION ANTICIPÉE

EURL LES MANOEUVRES
Entreprise Unipersonnelle
à Responsabilité Limitée
Au capital de 2.000,00 Euros
Siège social : Les Manoeuvres
58800 PAZY
RCS NEVERS N°521 195 719

Suivant délibération d'Assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2025,les associés ont décidé à effet du même jour la dissolution anticipée de la société.
Sont nommés liquidateurs :
- Monsieur Alexis GUILLEMAIN, demeurant à PAZY (Nièvre, 58800), Les Manœuvres
- et Madame Camille GUILLEMAIN, demeurant à PAZY (Nièvre, 58800), Les Manœuvres
Toute correspondance et notification seront à effectuer au siège de liquidation qui est fixé à PAZY (Nièvre, 58800) Les Manœuvres.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour avis et mention, les liquidateurs

AL26021768

DISSOLUTION

SCI DES 3 PILIERS
SCI en liquidation au capital de 500 €
Siège Social : 7 Bis, rue Maubois
58400 MESVES SUR LOIRE
907 570 295 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 30/12/2025 les associées ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/12/2025 et sa mise en liquidation amiable.
M. Mickael HOUARD dt à MESVES SUR LOIRE (58) – 7 Bis, rue Maubois a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis, Le Liquidateur

AL26021774

CONTINUATION

MARLA
SARL au capital de 10 000 €
Siège social : 34 Rue du Professeur Calmette
58000 NEVERS
883 448 540 RCS NEVERS

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2025, l'AGE, statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

AL26021819

// CONSTITUTION

Exco Alpha

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement le 20/01/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : AMB.
Siège social : 1 rue Henri Barbusse, 58130GUERIGNY.Objet social : société de développement d'affaire pour chefs d'entreprise et/ou commerciaux, groupe d'échange de business et de recommandations.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 500 euros.
Gérance : Madame Sandy CHAMPEAU,demeurant 7 avenue Charles Darriaux 58130 GUERIGNY, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.

AL26021714

L'AUDACIEUX
Société A Responsabilité Limitée
Unipersonnelle
Au capital de 1 000 €
Siège social : 33 B route de Moulins
58300 DECIZE
En cours d'immatriculation
au RCS NEVERS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DECIZE (Nièvre) du20.01.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : L'AUDACIEUX
Siège social : 33 B route de Moulins - 58300 DECIZE
Objet social : Pâtisserie, chocolaterie, glacerie, confiserie, épicerie fine, boulangerie,traiteur, vente à emporter et vente sur marché, dépôt de pains ; Petite restauration,snacking ; Salon de thé ; Cours de pâtisserie, ateliers découverte.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital social : 1 000 €Gérance : Monsieur Nicolas LAMBERT, demeurant 28 rue des Boullats, Les Arbelats- CHARRIN (Nièvre), assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS.
Pour avis,La Gérance

AL26021730

COGEP AVOCATS
Me Benoît MARTY
3, rue du Bengy
58640 VARENNES-VAUZELLES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 19/01/2026, Il a été constitué une SARL dénommée :CAPRA PALAZZO
Objet social :- la propriété, l'acquisition, la vente, l'administration et la gestion, notamment par location meublée ou équipée, ou autrement, de tous immeubles, droits ou biens immobiliers et participations dans toutes sociétés immobilières. Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles, droits ou participations devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, la propriété,l'acquisition, la vente, l'administration et la gestion de tous biens meubles,La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création,d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds ou établissements; Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles,mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Siège social : 12 Ter rue des Chèvres, 58180 MARZY
Capital social : 10 000 €
Gérance : Caroline CELLUCCI, demeurant 12 Ter, rue des Chèvres - 58180 MARZY
Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.
Pour avis, la Gérance

AL26021739

AVIS DE CONSTITUTION

Acte sous signature électronique en date du 28.01.2026, constitution d'une SARL dont la dénomination sociale est LC CENTRE BIENETRE, au capital de 2.000 €, dont le siège social est 44 rue Saint-Benin 58000 NEVERS, ayant comme objet en France, en Europe et à l'Étranger l'achat, vente au détail de tous types de compléments alimentaires (détox, minceur, bien-être, beauté et alimentation) en magasin spécialisé, l'exploitation d'un centre de conseil en nutrition, de rééquilibre alimentaire et de suivi et mise en place de plans diététiques, créée pour 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS.
Gérance : Mme Laurine ULRICH, dt 12 rue Claude Monet 58160 IMPHY.
Immatriculation de la Société au RCS de NEVERS.
Pour avis. La Gérance

AL26021779

COGEP AVOCATS

LOIRE EN CRUS
Société à responsabilité limitée
Unipersonnelle
au capital de 5 000 euros
Siège social : 22 Rue du Commerce
58200 COSNE COURS SUR LOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement le 30.01.2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : LOIRE EN CRUS
Siège social : 22 Rue du Commerce 58200 COSNE COURS SUR LOIRE
Objet social : Achat et vente de tous types de boissons y compris alcoolisées ; Achat et vente de produits alimentaires notamment produits locaux ; Organisation d'évènements notamment atelier de dégustation de vins ; Négoce de vins et spiritueux en gros et demi-gros. La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement,dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Matthieu FRANCHINI, demeurant 4 Rue Mont Conord 18300 BANNAY.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NEVERS.
Pour avis, La Gérance

AL26021792

YONNE

// MODIFICATION

MODIFICATION DU CAPITAL

OBJ CASSIS
Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 euros
Porté 248 100 euros
Siège social : 2 rue du Château
89400 CHENY
994 324 754 RCS AUXERRE

Il résulte d'une décision unanime des associés signée électroniquement le 15 janvier 2026 que le capital social a été augmenté de 248 000 euros par voie d'apport en nature.
En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent euros (100 euros)
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à deux cent quarante huit mille cents euros (248 100euros)

AL26021751

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

SCAN 89
SASU à associé unique
Au capital de 61 000 €uros
Siège social : 14 place de l'Europe
89100 SAINT CLEMENT
382 818 227 R.C.S. SENS

Par décision de l'associé unique en date du 19/01/26, il a été décidé de nommer M.BOITELET Mickaël, demeurant 7 route des Joutières - 49650 BRAIN-SUR-ALLONNES,Président de la société pour une durée non limitée, en remplacement de M. SLIMANI Areski, démissionnaire et ce, à compter de ce jour.
Modification au R.C.S. de SENS

AL26021784

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

EC2 CONSEILS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 bis Rue Denis Papin
89000 AUXERRE

ANNONCES LÉGALES

845 307 313 RCS AUXERRE

Il résulte des décisions de l'associé unique du30/01/2026 que la société ANDRE LE GROUPE,société par actions simplifiée au capital de 357840 euros dont le siège social est fixé Avenue Charles de Gaulle & Rue Buffon à BEAUNE(21200) et qui est immatriculée au Registre National des Entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous len°517 220 364, a été nommée Président en remplacement de Monsieur Eric CHEVALLIER,démissionnaire, et que Madame Adeline VERSAVEL, demeurant 32 B Rue du Faubourg Saint-Martin à BEAUNE (21200), et Monsieur Julien ARNOULT-DELACOUR, demeurant 11 Rue du Paquier à BLIGNY LES BEAUNE (21200), ont été nommés chacun Directeur Général.
Pour avis, Le Président

AL26021808

S.J.B.
Société d'Avocats

TRANSFORMATION

EUROCADEAUX

Société à responsabilité limitée
transformée en
Société par actions simplifiée
Au capital de 60 000 euros
Siège social : 4 Bis Rue Denis Papin
89000 AUXERRE
417805181 RCS AUXERRE

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 31 janvier 2026,l'Associée Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du 1er février 2026, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 60 000euros.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Pascal DAGUIN.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENTE DE LA SOCIÉTÉ : La Société DACAMP, Société à responsabilité limitée au capital de 400 000 euros, ayant son siège social27 Rue de Sevry 89550 HERY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 810372847 RCS AUXERRE, représentée par Monsieur Pascal DAGUIN.
Pour avis, La Gérance

AL26021813

// DIVERS

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris du 28/01/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure liquidation judiciaire simplifiée au profit de la Sàrl à associé unique ALCO 7 bis route de Mormont 89240 Egleny (aménagement d'espaces de bureaux) RCS PARIS 425 059 896. Date de cessation des paiements le 02/12/2025. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur judiciaire: SELARL ARGOS en la personne de Me Véronique Manié 19 rue Lantiez 75017 Paris ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021803

Jugement du Tribunal des Activités Économiques de Paris du 30/01/2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la SAS EURODIF 2-14 rue de la Draperie 89000 Auxerre (commerce de détail d'habillement, textiles). RCS PARIS 408.772.101. Date de cessation des paiements : 07/01/2026. Désignant, Administrateurs judiciaires : la SELARL AJRS en la personne de Me Catherine Poli 8 rue Blanche 75009 Paris et la SELARL BCM en la personne de Me Eric Bauland 9 rue de Grenelle 75007 Paris, avec mission d'assistance. Les créances sont à déposer entre les mains des Mandataires judiciaires : la SCP BTSG en la personne de Me Stéphane Gorrias 15 rue de l'Hôtel de Ville 92200 Neuilly-sur-Seine, et la SELARL ASTEREN en la personne de Me Julia Ruth 55 rue de Lyon 75012 Paris, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL26021806

safer
Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ANNAY SUR SEREIN – bois taillis, landes, prés et terres occupées - 9 ha 96 a 72 ca - 'LES CORVEES' : A – 0536 - 0583 - 'LE PATIS' : AB - 0408 - 'LES VIGNES DE GEAYE' : E - 0271 - 'PRAIRIE DE GEAYE' : E - 0426 - 'LA SARRE' : F – 0433 – 0445 - 0453 - 'LES VAUPERDUS' : F – 0409 - 0412 - 'LES VAUFLY' : G – 0479 – 0480 – 0522 - 0523 - 'SUR VAUFLY' : G – 0465 - 0466 - 'VALLEE DE PERRIGNY' : H – 0063 - 0067 - 'SUR COIGNERT' : ZC - 0058 - 'LES VERONNES' : ZL - 0116 - 'LES CHAMPS TRIDENNE' : ZM - 0019 - 'LA VOIE BLANCHE' : ZM - 0097 - 'SUR LA COTE AUX ECHABOTS' : ZX - 0036 – zonage : RNU.
AVALLON – bois taillis - 25 a 03 ca - 'LES ISLES DE LA BAUME' : E - 0006 - 'LES COUTELAINES' : F – 0104 – zonage : zone N du PLU.
VALLERY - 1 ha 40 a 40 ca :
-63 a 30 ca: bois taillis, terre -'LA FOSSE' : ZI - 0076 – zonage: zone A du PLU
-77 a 10 ca: terre - 'LES CHAPPES NOIRES' : ZP – 0021 – zonage: zone N du PLU
VILLETHIERRY – terres - 46 a 40 ca -'LA MARDELLE AUX LAPINS' : H – 0536 – zonage : zone N du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 23/02/2026 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 03.86.46.99.74 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL26021818

Notaires

Laurent FRANCIN, Stéphanie FAIVRE
FRANCIN & Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date à APPOIGNY (89380) du 10/11/1998, déposé au rang des minutes de Maître Stéphanie FAIVRE FRANCIN, notaire associé à AUXERRE (89000), 10 bld Davout, suivant acte contenant procès-verbal de dépôt de testament en date du 22/01/2026, Madame Françoise Marie MASSIAS, demeurant à JOIGNY (89300), 17 faubourg de Paris,EHPAD Prieur de la Côte d'Or, célibataire, née à VENDOME (41100), le 8 juillet 1932,décédée à JOIGNY (89300), le 29 septembre 2025, a institué un légataire universel.
Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du TJ de SENS de la copie authentique du procès-verbal susvisé et de la copie figurée de ce testament.
Pour avis, le notaire.

AL26021755

CHAMPAGNE BOURGOGNE

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne - Bourgogne

AVIS

Société coopérative à capital variable
Ayant les statuts d'établissement de crédit, de Société de courtage d'assurances et de prestataire de services d'investissement
Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution
Dont le siège social est à Troyes (10000)
269 rue du Faubourg Croncels
Immatriculée au RCS de Troyes
Numéro SIREN 775 718 216
ORIAS numéro 07 019 188
Identifiant unique ADEME : FR234345_01PRBI
Le nouveau prix indicatif de référence du certificat coopératif d'associé (C.C.A.) est de 342,13 euros.
Le Conseil d'Administration du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne du 26 janvier 2026 a fixé ce nouveau prix indicatif de référence du CCA, sur la base de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2025.
Ce prix a été validé par un cabinet externe, agréé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Il prendra effet à compter du 3 février 2026 et restera valable jusqu'au paiement du dividende.
Il assure un rendement annuel de 5,9% par rapport au prix de référence au 31 décembre 2024, en intégrant le versement du dividende de 3,73 euros en avril 2025.
Le communiqué financier complet peut être consulté sur www.credit-agricole.fr/ca-cb.

AL26021771

MAIRIE D'ETAIS LA SAUVIN

AVIS

Le 26/01/2026, le Conseil municipal d'Étais la Sauvin a approuvé le zonage d'assainissement et pluvial à l'issue de l'enquête publique qui s'est déroulée du 3/11/25 au 4/12/25.
La délibération ainsi que le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur sont consultables en mairie.

AL26021776

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

S.J.B.
Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SEINEG CREATIONS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 47, route d'Auxerre
89470 MONETEAU
922 104 898 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 Décembre2025, les associés de la société SEINEG CREATIONS ont approuvé le traité établi sous signature privée en date des 24 et 25 septembre2025, et portant fusion par absorption de leur Société par la société GENIES CREATIONS,société par actions simplifiée au capital de 50 000euros, dont le siège social est 47 Route d'Auxerre 89470 MONETEAU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 403591 399 RCS AUXERRE.
L'Assemblée a décidé la dissolution anticipée,sans liquidation, de la société SEINEG CREATIONS, le passif de cette Société étant intégralement pris en charge par la société GENIES CREATIONS et les actions émises en augmentation de son capital par la société GENIES CREATIONS étant directement et individuellement remises aux associés de la société SEINEG CREATIONS, à raison de 6actions de la société GENIES CREATIONS pour 5actions de la société SEINEG CREATIONS.
L'Assemblée Générale Extraordinaire de la sociétéGENIES CREATIONS, en date du 31 décembre 2025, ayant approuvé le traité de fusion et augmenté son capital, la fusion et la dissolution de la société SEINEG CREATIONS sont devenues effectives à cette date.
Les actes et pièces concernant la dissolution sont déposés au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis, Le Président

AL26021741

CLÔTURE DE LIQUIDATION

AID

Société par actions simplifiée
à associé unique
Au capital de 5.000 euros
Siège social : 61 rue Joubert
89000 AUXERRE
881 611 925 R.C.S. AUXERRE

Le 31 décembre 2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 décembre 2025.
La société sera radiée au RCS d'AUXERRE.
Pour avis.

AL26021754

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SARL BOUCHERIE DU PILORI

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 €
Siège social : 7 Place du Pilori
89300 JOIGNY
RCS SENS 522 414 663

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30 septembre 2025.
A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation :
Mme Angélique DEFOIS demeurant 8 Rue d'Epizy 89300 JOIGNY.
Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :
8 Rue d'Epizy 89300 JOIGNY.
Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de SENS
Pour avis, le liquidateur.

AL26021764

DISSOLUTION ANTICIPÉE

AROM'CAFE

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : La Chaume Bonjuan
Zone artisanale 89200 MAGNY
Siège de liquidation :
Chemin du Grand Pougin
89200 MAGNY
381 796 879 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 décembre 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Thierry BLANC, demeurant Chemin du Grand Pougin, 89200 MAGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Chemin du Grand Pougin, 89200 MAGNY.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe des Activités Économiques d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis, Le Liquidateur

AL26021772

DISSOLUTION ANTICIPÉE

LA BAGUETTE DOREE

SARL au capital de 4 000 €uros
Siège Social : Bleury
6 Route Saint Louis
89110 POILLY SUR THONON
885 062 976 R.C.S. Sens

Par une décision du 30/01/2026, les associés ont décidé la dissolution et la mise en liquidation amiable de la société à compter du 31/01/2026, nommé liquidateur, à compter du 31/01/2026, Mme Mouguinan Aurélie, demeurant à Poilly sur Tholon, et fixé le siège de liquidation au siège social.
Mention au RCS de Sens.

AL26021802

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GUILLEMARD PAYSAGES

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 2 500 euros
Siège social : 14 Route du Lac d'Argent
89450 VEZELAY
Siège de liquidation :
14 Route du Lac d'Argent
89450 VEZELAY
891 702 953 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2025, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Joseph, Jean-Baptiste, Romain GUILLEMARD, demeurant 14 Route du Lac d'Argent - 89450 VEZELAY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis, Le Liquidateur

AL26021794

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL ANNAELLE-MARIE ES-CO
Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 20 000 euros
Siège social : 4 GRANDE RUE
89160 PACY SUR ARMANCON
Siège de liquidation : 4 GRANDE RUE
89160 PACY SUR ARMANCON
904 690 955 RCS AUXERRE-89000

L'Assemblée Générale réunie le 21 janvier 2026 au 4 grande rue 89160 Pacy-sur-Armançon a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Laurence Cohen, demeurant 4 grande rue 89160 PACY SUR ARMANCON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce ou tribunal d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL26021811

// CONSTITUTION

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/01/2026, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : ETA TERRES DE L'ARCHE
Forme : SNC
Capital social : 1 000 €
Siège social : 2 rue des gains Ld Avrolles, 89600 SAINT FLORENTIN
Objet social : La société a pour objet la prestation de service de travaux agricole La participation de la société,par tous moyens,directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet
Gérance : M. Eric LANGLOIS demeurant 2 rue des gains Ld Avrolles, 89600 SAINT FLORENTIN
Mme Gabrielle LANGLOIS demeurant 2 rue des gains Ld Avrolles, 89600 SAINT FLORENTIN
Associés : M. Eric LANGLOIS demeurant 2 rue des gains Ld Avrolles, 89600 SAINT FLORENTIN
Mme Gabrielle LANGLOIS demeurant 2 rue des gains Ld Avrolles, 89600 SAINT FLORENTIN
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS

AL26021733

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 23 janvier 2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Yonne le 26 janvier 2026, Dossier 2026 00002536, référence 8904P01 2026 A 00136, il a été constituée une société d'exercice libéral par actions simplifiée unipersonnelle, ayant les caractéristiques suivantes
La société a pour objet : -La détention des parts ou d'actions de sociétés à responsabilité limitée, des sociétés anonymes, des sociétés par actions simplifiées ou des sociétés en commandite par actions régies par les dispositions du livre II du code de commerce et sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de notaire ; -La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de cette même profession ;
Toutes activités accessoires en relation directe avec l'objet des sociétés dont elle détient les participations et destinées exclusivement audites sociétés ;
Et parmi ces activités accessoires, notamment l'acquisition, la vente, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gestion de tous biens immobiliers ou droits mobiliers portant sur des locaux professionnels nécessaires à l'activité de la profession libérale de notaire.
Et généralement, toutes opérations concourantes directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social.
La dénomination sociale est : ORION
Le siège social est fixé à : CHAMPS-SUR-YONNE (89290) 3 route d'Augy
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE EUROS (472.000,00 EUR)
Le premier Président de la société est : Monsieur Vincent VILLECOURT
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
Pour avis, Monsieur Vincent VILLECOURT

AL26021742

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Emmanuel ARNAUD, Notaire à Sens, le 22 janvier 2026 a été constituée une société civile aux caractéristiques suivantes :
Objet principal : l'acquisition, la propriété, la gestion et l'administration d'un patrimoine immobilier et mobilier, y compris par voie d'emprunt.
Dénomination : VIGNON-SAIGON
Siège social : 28 avenue Georges Pompidou – 89 100 Sens.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation.
Capital social : 1.000,00 EUR divisé en 1.000 parts, d'un euro (1,00 EUR) chacune.
Les apports sont en numéraires.Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, à l'exception des cessions entre associés, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérant : Monsieur Matthieu Marie BONNET, demeurant à Ho Chi Minh Ville (Vietnam),18, Ngo Quang Huy, An Phu, Thu Thien. Né à Laxou (54), le 20 mai 1970.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL26021745

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 28 janvier 2026, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Yonne le 29 janvier 2026, Dossier 2026 00002915, référence 8904P01 2026 N 00167, il a été constituée une société de participations financière de profession libérale de notaire-Société par action simplifiée, ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : La détention des parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour objet l'exercice de la profession de notaire ; La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de cette même profession,- la détention de parts sociales ou actions de toute société à forme civile ou commerciale aux seules fins d'acquérir et d'administrer des immeubles,Toutes activités accessoires en relation directe avec l'objet des sociétés dont elle détient les participations et destinées exclusivement audites sociétés ;Et parmi ces activités accessoires, notamment l'acquisition, la vente, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gestion de tous biens immobiliers ou droits mobiliers portant sur des locaux professionnels nécessaires à l'activité de la profession libérale de notaire.Et généralement, toutes opérations concourantes directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social.
La dénomination sociale est : ORION
Le siège social est fixé à : CHAMPS-SUR-YONNE (89290) 3 route d'Augy
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : QUATRE CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE EUROS (472.000,00 EUR)
Le premier Président de la société est : Monsieur Vincent VILLECOURT
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
Pour avis, Monsieur Vincent VILLECOURT

AL26021783

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/02/2026, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : FRIEREN
Forme : SC
Capital social : 1 000 €
Siège social : 9 LES MIGNOTS, 89770 BOEURS EN OTHE
Objet social : La société a pour objet la propriété, l'administration, la gestion et la location de tous les immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine, et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu' elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Gérance : M. Olivier FAUCON demeurant 19 RTE DE GENEVE, 10130 MAROLLES SOUS LIGNIERES
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SENS

AL26021796

AGENCE IMMOBILIERE DU MORVAN
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 Route des Beurniers,
Velars le Comte,
89630 QUARRE LES TOMBES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à QUARRE LES TOMBES (89) du 19 Novembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : AGENCE IMMOBILIÈRE DU MORVAN
Siège : 7 Route des Beurniers, Velars le Comte, 89630 QUARRE LES TOMBES
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : - Toutes activités d'intermédiaires en achat, vente et location de biens immobiliers, fonciers et commerciaux ;
- La création, l'acquisition, la propriété, l'exploitation, directe ou indirecte, de tous fonds de commerce d'agence immobilière de transaction immobilière et d'administrateur de biens ;
- La réalisation de toutes prestations de conseils en immobilier, l'estimation et l'évaluation de biens immobiliers, fonciers et commerciaux.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Fanny LHÉRAULT demeurant 34 Avenue du Docteur Monot, 58230 MONTSAUCHE LES SETTONS
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AUXERRE.
POUR AVIS, Le Président

AL26021810

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

